



# **Commune de Reuil en Brie**

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Juin 2016**

Présents : Patrick ROMANOW, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Pascal CARBUCCIA, Sophie CORNILLET, Evelyne COUSIN-MAZUR, Lucien DUBOIS, Didier HAMMEL, Francis MOIGNOT, Catherine RIEHL, Claude ROBBÉ, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

### **Examen de l'ordre du jour :**

La confirmation sur le point N°2, délibération ou simple information donnée au Conseil est arrivée tardivement. Il s'avère que ce point n'a pas à être délibéré ; il sera évoqué en points divers.

*Adopté à l'unanimité*

### **1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 8 Avril 2016.**

*Adopté à l'unanimité.*

### **3. Agenda du programme travaux pour accessibilité.**

Monsieur le Maire expose l'aspect réglementaire de la mise en conformité des bâtiments et lieux publiques et l'obligation de programmer les différents travaux entre 2017 et 2019, précisant que la Commune demandera assistance à la CCPF pour la conduite et le suivi des réalisations.

Ces travaux pourront pour certains, bénéficier de DETR et/ou FCTVA selon leur nature. Le montant total HT (hors taxes) estimé par le Cabinet Accèsométrie et examiné lors d'une réunion avec la DDT et la CCPF s'établit à 67 860€ selon le détail des documents qui ont été remis aux membres du Conseil et ventilés comme suit :

2017 : 21 310 € HT

2018 : 18 800 € HT

2019 : 27 750 € HT

*Adopté à l'unanimité.*

### **4. Redevance GRDF.**

Monsieur le Maire propose de voter la redevance d'occupation du domaine publique à hauteur de 237,35€ selon le calcul présenté aux élus.

*Adopté à l'unanimité.*

### **5. Transfert de compétence de la distribution publique de gaz au SDESM.**

Monsieur le Maire propose de transférer cette compétence au SDESM (Syndicat

Départemental des Énergies de Seine et Marne) rappelant que le SDESM a déjà la compétence Électricité.

*Adopté à l'unanimité.*

### **6. Tarification des services aux familles.**

Monsieur le Maire présente un projet de tarification des tarifs applicables pour l'année scolaire 2016/2017. Sont notamment retenus les tarifs suivants :

Cantine enfant : 4,05€/repas

Cantine adulte : 5,10€/repas

TAP : 2€/heure

Forfait administratif : 9€

*Adopté à l'unanimité.*

### **7. Subventions aux Associations.**

Monsieur le Maire et Monsieur DUBOIS présentent les deux demandes examinées en Commission des Finances et proposent de retenir les subventions suivantes :

Association d'Art d'Art : 1 000€

*Adopté par 11 voix pour,*

*1 voix contre et 2 abstentions.*

Association Ecole : 800 €

*Adopté par 13 voix pour et 1 voix contre*

### **8. Motion à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.**

Monsieur le Maire présente la motion au Conseil.

*La Motion est refusée par 7 voix contre,*

*5 voix pour et 2 abstentions.*

### **9. Demande subvention solidarité.**

Les équipements voirie et écoulements des eaux pluviales ont été affectés par les intempéries des 2 juin et suivants. À ce titre, la commune peut demander à bénéficier de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales touchées par des événements climatiques ou géologiques.

Le Conseil est sollicité pour autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention.

*Adopté à l'unanimité*

### Informations diverses

Monsieur le Maire fait état du courrier de l'UM77 (Union des maires de Seine et Marne) sur le compte solidarité dédié aux communes rurales touchées par les intempéries.

### 2. PLU: Proposition finale de la Commission Urbanisme suite à Enquête Publique et recevabilité des demandes des Reuillois.

Monsieur le Maire et Madame RIEHL rappellent les demandes exprimées lors de l'Enquête Publique. Ces demandes ont été examinées en relation avec les instances de l'État et notre Cabinet Conseil. La Commission Urbanisme en a tiré les conclusions qui vous sont aujourd'hui présentées et qui seront retenues dans le projet définitif de PLU.

Un Conseil Municipal se tiendra fin juin/début juillet 2016 et l'ensemble des documents constituant le PLU sera soumis à délibération. La confirmation de la date du Conseil est imminente.

### Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

**Didier HAMMEL** précise qu'outre les dégâts intempérie constatés rue Gambetta, il convient également de vérifier les busages et écoulements des rus situés en amont de la commune afin de les inscrire le cas échéant dans la demande de subvention solidarité.

**Yvelise BITOUN et Françoise SADKOWSKI** soulignent les problèmes de stationnement rencontrés dans le village (rue du Cdt Frot, rue de Rohan, rue du Port...). Des voitures « ventouse » devront être contrôlées.

**Claude ROBBÉ** indique les travaux de rénovation de la clôture de l'aire bitumée du plateau sportif viennent de débiter.

**Pascal CARBUCCIA** informe que les travaux de réfection de la toiture de l'église vont être entrepris (réfection des solins, remplacement des gouttières, démoussage et remplacement des tuiles défectueuses).

**Evelyne COUSIN-MAZUR** tient à souligner la tonte effectuée sur les bords de Marne à l'occasion de la dernière brocante.

**Catherine RIEHL** tient à remercier les administrés, les agents et les élus présents pour leur aide lors des intempéries du 2 juin 2016.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 14 Juin 2016 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 14 Juin 2016.

Le Maire,  
P. ROMANOW

